

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,



Voici la note de rentrée des vacances de Printemps !

1. Vivre ensemble dans le respect de votre obligation d'assiduité, des gestes barrières et des règles de sécurité :

**\*Des horaires à respecter et les accès à l'école :**

**L'accueil :** l'école est ouverte de **8h20 à 8h40** le matin et de **13h20 à 13h35** l'après-midi. Les enseignants de service au portail doivent **impérativement** le fermer à 8h40 et à 13h35 car ils doivent rentrer en classe. Les enfants doivent donc **obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école** sinon ils sont en **retard** et ils devront faire signer un mot par leurs parents qui sera collé dans leur cahier de liaison. (Rappel : plus de 4 retards entraînent un **signalement** auprès de l'Inspection).

**Les sorties :** Pour des raisons de sécurité évidentes, les 8 classes sortent au fur et à mesure de **11h25 à 11h35**. Les **CP/CE1-CE2** utilisent le portail côté Parc entre **16h25 et 16h40**. Les **CE2/CM** utilisent le portail de la rue des Champs entre **16h25 et 16h40**. Merci de vous organiser avec cette contrainte qui assure la distanciation et la sécurité de nos 213 élèves et de tous les adultes intervenant à l'école.

Attention, **il n'est pas possible de récupérer votre enfant sur les temps scolaires** sauf dans le cadre d'un protocole particulier validé par Madame La Directrice.

**\*des gestes barrières pour tous :**

**Le Protocole Sanitaire** du 29 Octobre 2020 reste applicable jusqu'à nouvel ordre (il est consultable sur le site Internet de l'école) mais il a été renforcé le lundi 8 Février 2021 par une nouvelle mesure qui concerne les masques des enfants. Votre enfant doit désormais **obligatoirement porter un masque "grand public" de catégorie 1 en tissu ou en papier (jetable)** dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs de l'établissement scolaire **qu'il puisse changer toutes les 4 heures**. Il ne nous sera plus possible d'accepter un élève portant un masque "fait maison" ou n'ayant pas de masque de rechange ! Nous serons dans l'obligation d'appeler les parents qui ne respectent pas ces consignes de sécurité sanitaire pour qu'ils rapportent un masque réglementaire propre à leur enfant. Nous comptons sur votre collaboration qui permet de limiter la propagation du virus et de ses variants.

Il semble également nécessaire de rappeler que **les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans cette lutte contre la pandémie**. Ils ne doivent pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus). Ils ne doivent pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans la famille. **Ils doivent systématiquement prévenir l'école pour ces absences.**

Il est évidemment **indispensable** de ne pas mettre son enfant si un membre de la famille a été testé positivement. **Il faut absolument appeler l'école qui vous indiquera les démarches à suivre.**

Enfin, nous insistons mais **tous les adultes** doivent porter un **masque** et respecter la règle de la distanciation au portail.

#### \*Les absences :

Elles doivent être excusées et justifiées en fournissant un mot et un justificatif à l'enseignant via le cahier de liaison au retour de l'enfant,

Attention, plus de 4 absences non justifiées entraînent un **signalement** à l'Inspection.

Nous insistons sur l'**obligation d'assiduité**. Vous devez respecter le calendrier scolaire.

**L'école est obligatoire jusqu'au Mardi 6 Juillet 2021 inclus.**

\*En principe, tout enseignant absent est **remplacé**. Dans le cas contraire, les parents seront prévenus au portail par les enseignants de service et les enfants présents seront répartis dans les autres classes ou surveillés par un animateur (si SMA autorisé).

### 2) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les APC de cette période reprendront à partir du **Lundi 3 mai 2021**. Ces activités auront lieu les soirs (16h30-17h30) ou les midis (11h30-12h30), selon les classes. Une autorisation vous sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

### 3) Notre site d'école :

C'est un outil de communication **public**. Vous devez le **consulter régulièrement** car vous y trouverez toutes les informations concernant la **vie de l'école** : <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/> C'est le seul outil de communication possible qui permet de suivre l'actualité de l'école en plus du cahier de liaison. Vous y trouverez notamment le compte-rendu du 3<sup>ème</sup> conseil d'école qui aura eu lieu le mardi 8 juin 2021. Nous avons également le **blog de l'école** qui est un outil de communication **privé** (il faut un mot de passe pour y accéder : **DARUMA**). **Chaque classe y a une page** qu'elle peut utiliser pour son travail en **distanciel**. Cette page sera notre outil de liaison **en cas de confinement** !

### 4) La Direction :

Le jour de bureau de la directrice est le **MARDI**. Seul jour où seront gérés, rédigés et rendus les **certificats/attestations/radiations/inscriptions scolaires** Les autres jours, la directrice est dans sa classe avec ses 28 élèves de cm2. N'hésitez pas à lui écrire en utilisant l'adresse mail de l'école : [0780770n@ac-versailles.fr](mailto:0780770n@ac-versailles.fr) Elle fera son possible pour vous répondre rapidement.

### 5) Des informations concernant l'organisation de l'année scolaire 2021-2022 :

\***concernant les élèves actuels** : **Attention**, si vous avez prévu de déménager et si votre enfant doit faire sa rentrée dans une autre école, **vous devez absolument prévenir l'enseignant de votre enfant et/ou la directrice le plus rapidement possible.**

\***concernant les futurs CP** : Les parents doivent s'adresser à la directrice de l'école maternelle fréquentée par l'enfant et/ou au service des inscriptions de la Mairie. **Les inscriptions se feront automatiquement. Un livret d'accueil sera mis en ligne et une cérémonie d'accueil sera organisée le samedi 3 Juillet 2021** à l'école si le protocole sanitaire est modifié (sinon, **une visite virtuelle** sera mise en ligne sur notre site Internet).

### 6) Des informations concernant vos 8 représentantes élues :

N'hésitez pas à contacter vos **représentantes des parents d'élèves** en écrivant à : [parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com](mailto:parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com)

7) Notre label E3D : N'oubliez pas que nous collectons **vos piles et vos bouchons usagés** ! Votre enfant peut les déposer dans les boîtes dans le hall en arrivant le matin. Nous avons également un **compost** dans lequel votre enfant peut déposer vos épiluchures de légumes apportées dans une boîte d'emballages cartonnée ! Nous ouvrons également un **coin « livres » à échanger** ! Votre enfant peut donc donner des livres et en prendre des nouveaux !

### 8) Le calendrier de la période 5 :

Le lundi 26 avril 2021	Rentrée de la période 5, à 8h20
Le jeudi 6 mai 2021	La fête des 100 jours (report du 06 avril 2021)
Du 6 mai au 10 juin 2021	Résidence de deux artistes du cirque de la Cie KOR pour les 3 classes de CE. (7h d'ateliers par classe).
Jeudi 13 mai et vendredi 14 mai 2021	Week-end de l'Ascension !
Les 18, 20 et 21 mai 2021	Classe Patrimoine des 3 classes de CM à l'école du cirque de Cergy !
Le lundi 7 juin 2021	Le deuxième conseil des élèves, à 13h35
Le mardi 8 juin 2021	Le conseil d'école n°3, à 16h45
Les 14 et 15 juin 2021	Soirées « Cabaret » au Sax, à partir de 18h30 !
Le vendredi 25 juin 2021	Remise des LSU du 2 <sup>ème</sup> semestre + Soirée « Portes ouvertes » sur le thème de l'été + fête des anniversaires des élèves nés en mai-juin
Le samedi 3 Juillet 2021	Matinée Portes ouvertes pour les futurs CP !
Le mardi 6 Juillet 2021	*La fête des anniversaires des élèves nés en juillet-août et *Les vacances d'été, à partir de 16h30...

Nous tenons à vous assurer que toute l'équipe fait son possible pour accueillir tous les élèves dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires. Nous tâchons au quotidien d'offrir aux enfants un espace accueillant propice aux apprentissages et nous avons besoin pour y arriver de votre collaboration et de votre compréhension. Nous devons compter sur vous comme vous pouvez compter sur nous. **Tous ensemble pour nos élèves et contre la Covid-19 ! Madame Princiville et toute l'équipe des enseignants.**